



CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2019 COMPTE RENDU

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 18 septembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation: 12 septembre 2019

Présents: Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Dominique CAVAILLOLS, Didier CAZIMAJOU, Jean-Jacques CHATELIER, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CIN, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Christine FORESTIE, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, Bernard MATEILLE, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY, Jean-Marc PELLETANT, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET (suppléant), Denis REYNE, Catherine RUDELL (suppléante), Jean-Patrick SOULE, Mathieu TRUFFART.

Absents: Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Gilbert BAPSALLE (pouvoir à B. MATEILLE), Maryse FORTINON (absente au point 18), Jean-Pierre MANCEAU (pouvoir à D. CAVAILLOLS), André MASSIEU, Laurence MEUNIER (pouvoir à J-C. BERNARD des points 11 à 20), Anne-Marie PENEAU (pouvoir à P. RAPET), Bruno TRENIT (pouvoir J-M. PELLETANT).

Secrétaire de séance: Sylvie PORTA.

Membres en exercice: 43

Présents au début du

Conseil:..... 37

dont suppléants:... 2

Absents au début du

Conseil:..... 6

pouvoirs:..... 4

Point à l'ordre du jour	Numéro de délibération	Délibération	Sens de la décision	Résultats du vote
1	2019/158	Administration Générale - Approbation de la modification statutaire du Syndicat Mixte du Sud Gironde	Le Conseil Communautaire approuve les nouveaux statuts du Syndicat Mixte du Sud Gironde annexés à la délibération et il autorise Monsieur le Président à notifier la délibération au Syndicat et à Madame la Préfète.	POUR : 40 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1
2	2019/159	Administration Générale - Modification des représentants au Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Cadillac	Le Conseil Communautaire élit Madame Catherine RUDELL en remplacement de M. Jean-François DAL'CIN pour siéger au sein du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Cadillac.	-Votants : 41 -Voix obtenues par C. Ruddell : 22 -Voix obtenues par L. Chollon : 15 -Blancs : 4 -Nuls : 0
3	2019/160	Budget - Budget Principal - Décision modificative n°02/2019	Le Conseil Communautaire décide que les crédits en dépenses de fonctionnement sont ouverts pour un montant de 63 280,00 €. Il décide que les crédits en dépenses d'investissement sont ouverts pour un montant de 1 240 915,44 €.	POUR : 23 CONTRE : 14 ABSTENTION : 3
4	2019/161	Budget - Budget Annexe Pontons - Décision modificative n°01/2019	Le Conseil Communautaire décide que les crédits en dépense de fonctionnement sont ouverts pour un montant de 2 500,00 €.	UNANIMITE
5	2019/162	CISPD - Autorisation de signature de la convention Vict'Aid 2019	Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer la convention annexée à la délibération avec l'association Institut Don Bosco pour l'année 2019 et tous les documents relatifs à l'exécution de la délibération. Il autorise Monsieur le Président à procéder au versement de la somme de 4 090 € au titre de l'année 2019 et à déposer les dossiers pour l'obtention des subventions précitées.	UNANIMITE
6	2019/163	Culture et Vie Associative - Autorisation de signature de la convention d'entente intercommunale 2019-2020 relative à la mise en œuvre mutualisée du Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle (COTEAC) avec la Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde	Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer la convention d'entente intercommunale 2019-2020 relative à la mise en œuvre du COTEAC avec la Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde.	UNANIMITE
7	2019/164	Culture et Vie Associative - Demande de subventions dans le cadre du Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle	Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à déposer les demandes de subventions et de participations auprès de la DRAC Nouvelle Aquitaine, du Département de la Gironde, de l'IDDAC et des écoles participantes à l'opération selon le plan de financement tel que	UNANIMITE

		(COTEAC) – Programme « Au Fil de l'Eau » 2019-2020	présenté dans la délibération. Il autorise Monsieur le Président à percevoir les participations des écoles ainsi que les subventions ou dons nécessaires au financement du projet. Il autorise Monsieur le Président à signer tous les documents afférents au projet et les conventions de mise en application. Il dit que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et les recettes correspondantes sont inscrits au budget.	
8	2019/165	Développement Economique – Délégation de signature au Président pour la vente de lots de la ZAE de Coudannes	Le Conseil Communautaire modifie la délibération n°2017/030/01 pour ajouter la TVA sur marge au prix de vente de 16€/m². Il autorise Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de la vente des lots aux conditions exposées dans la délibération et à signer les documents et actes liés aux transactions. Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à déléguer sa signature aux notaires chargés des ventes.	UNANIMITE
9	2019/166	Déchets Ménagers – Autorisation de signature de la convention de mise à disposition de la déchèterie de l'UCTOM La Brède-Podensac	Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer la convention de mise à disposition de la déchèterie de Virelade par l'UCTOM.	UNANIMITE
10	2019/167	Déchets Ménagers – Délibération de principe sur la cessation de l'activité de traitement et valorisation des ordures ménagères et déchets assimilés par l'UCTOM La Brède-Podensac	Le Conseil Communautaire prend acte de la cessation de l'activité de traitement et de valorisation des ordures ménagères et des déchets assimilés par l'UCTOM La Brède-Podensac et de la procédure de dissolution à venir.	POUR : 34 CONTRE : 0 ABSTENTION : 7
11	2019/168	Déchets Ménagers – Autorisation de signature des conventions avec le SICTOM	Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer toute convention d'ordre technique, matériel, financier ou relative à des moyens humains avec le SICTOM du Sud Gironde pour la commune de Sainte-Croix-du-Mont.	POUR : 40 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1
12	2019/169	Déchets Ménagers – Autorisation de signature des conventions avec le SEMOCTOM	Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer toute convention d'ordre technique, matériel, financier ou relative à des moyens humains avec le SEMOCTOM pour les communes de Béguey, Cadillac, Cardan, Donzac, Escoussans, Gabarnac, Laroque, Loupiac, Lestiac-sur-Garonne, Monprimblanc, Omet, Paillet, Rions.	POUR : 39 CONTRE : 0 ABSTENTION : 2
13	2019/170	Enfance et Jeunesse – Adoption du règlement intérieur des accueils de loisirs	Le Conseil Communautaire adopte le règlement intérieur des Accueils de Loisirs annexé à la délibération.	UNANIMITE
14	2019/171	Enfance et Jeunesse – Autorisation de signature de la convention d'objectifs et de financement pour le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)	Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs et de financement pour le contrat local d'accompagnement à la scolarité annexée à la délibération.	UNANIMITE
15	2019/172	Marchés Publics – Convention constitutive du groupement de commandes pour le traitement des ordures ménagères	Le Conseil Communautaire adhère au groupement de commandes pour le traitement des ordures ménagères résiduelles et la revente des matériaux recyclables issus de ce traitement. Il dit que la Communauté de communes de Montesquieu sera coordonnatrice et il autorise Monsieur le Président à signer la convention ainsi que tous les actes afférents. Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution des marchés qui seront notifiés dans le cadre du groupement. Il désigne Mylène DOREAU (titulaire) et Maryse FORTINON (suppléante) pour siéger au sein de la CAO du groupement. Le Conseil Communautaire approuve la participation financière, administrative et technique de la CDC à la consultation puis à l'analyse des offres des repreneurs potentiels. La Communauté de communes s'engage avec le ou les prestataire(s) retenus à exécuter les marchés et contrats auxquels la CDC est partie prenante.	POUR : 39 CONTRE : 0 ABSTENTION : 2
16	2019/173	Marchés Publics – Résiliation du marché « Etude et mise en œuvre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Paillet »	Le Conseil Communautaire décide de résilier le marché « Etude et mise en œuvre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Paillet » passé avec la société VERDI CONSEIL MIDI ATLANTIQUE à compter de la fin de la phase en cours, en application de l'article 11 du CCAP. Il autorise Monsieur le Président à mettre en œuvre toutes les formalités nécessaires à la résiliation du marché et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la délibération.	UNANIMITE
17	2019/174	Marchés Publics – Autorisation de signature des avenants au marché « Services de téléphonie filaire, de télécommunication mobiles, d'interconnexion de sites et d'accès internet »	Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer les avenants des lots 1 et 4 avec la société SFR BUSINESS et du lot 3 avec la société ADISTA afin de les proroger jusqu'au 31 mai 2020. Il dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal.	UNANIMITE
18	2019/175	Marchés Publics – Autorisation de signature de l'avenant au marché de « Conception architecturale et technique du projet de création d'une structure multi-accueil petite enfance, d'un RAM et d'un pôle social et familial à Cérons »	Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer l'avenant au marché et il dit que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Principal.	UNANIMITE
19	2019/176	Marchés Publics – Autorisation de signature de l'avenant à l'accord-cadre à bons de commandes de « Réparation et d'entretien de la voirie »	Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer l'avenant relatif à la prorogation de la durée de l'accord-cadre à bons de commandes de réparation et d'entretien de la voirie jusqu'au 31 octobre 2019.	UNANIMITE

20	2019/177	Urbanisme - Avis sur le SCOT Sud Gironde	Le Conseil Communautaire émet un avis favorable sur le projet arrêté du SCOT Sud Gironde, assorti des demandes de corrections et de modifications exposées dans la délibération.	POUR : 33 CONTRE : 0 ABSTENTION : 8
Décisions du Président		<ul style="list-style-type: none"> Liste des Déclarations d'Intention d'Aliéner 		
Questions diverses		<ul style="list-style-type: none"> M. Clavier ayant voté contre le budget de la collectivité, il réitère sa volonté de démissionner de l'Office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac. Un appel à candidature est réalisé afin de préparer le prochain Conseil Communautaire. Est candidat : J-P. Soulé. M. Chollon remercie les conseillers communautaires qui lui ont donné leur voix pour le Conseil de Surveillance de l'Hôpital de Cadillac. Il félicite Mme Ruddell pour l'obtention de ce nouveau mandat. Il invite tous les conseillers communautaires à l'inauguration du jardin communal. M. Clavier souhaiterait savoir si la Préfecture a été saisie du désaccord sur la fixation des attributions de compensation. M. Mateille lui répond qu'un courrier a été adressé à Madame la Préfète. Les travaux entre techniciens de la Préfecture et de la DRFIP ont commencé. Aucune date butoir n'a été transmise. M. Clavier demande si une réponse a été apportée à M. Massieu relatif à la légalité de la fixation des attributions de compensation. M. Mateille lui répond qu'une réponse sera apportée. M. Clavier indique qu'un contrat passé avec la Région et les CDC permettra d'obtenir un subventionnement à hauteur de 6 millions d'euros des projets qui y sont inscrits. Il souhaiterait savoir quels projets de la CDC y sont inscrits. M. Mateille lui répond que cela s'inscrit dans le cadre des travaux sur les contrats de ruralité. Pour notre CDC, 3 dossiers sont inscrits : les pontons, les liaisons douces, les chemins de randonnées. 		

A Podensac, le 25 septembre 2019,
Le Président,
Bernard MATEILLE

